

Archives de sciences sociales des religions

118 | avril - juin 2002 Varia

Janine Altounian, La Survivance. Traduire le trauma collectif

Paris, Dunod, 2000, 194 p. (préface de P. Fédida ; postface de R. Kaës) (index) (coll « Inconscient et Culture »)

Martine Hovanessian



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/assr/1579

ISSN: 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication: 1 avril 2002

Pagination: 87-151 ISBN: 2-222-96718-X ISSN: 0335-5985

Référence électronique

Martine Hovanessian, « Janine Altounian, *La Survivance. Traduire le trauma collectif », Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 118 | avril - juin 2002, document 118.1, mis en ligne le 14 novembre 2005, consulté le 01 mai 2019. URL: http://journals.openedition.org/assr/1579

© Archives de sciences sociales des religions

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

COMPTES RENDUS D'OUVRAGES

118.1 ALTOUNIAN (Janine).

La Survivance. Traduire le trauma collectif. Paris, Dunod, 2000, 194 p. (préface de P. Fédida; postface de R. Kaës) (index) (coll « Inconscient et Culture »).

Le livre de J.A., texte à plusieurs voix, se propose, dans la continuité d'autres travaux, de traduire et d'interpréter les traces traumatiques de la catastrophe arménienne de 1915 en même temps que de rendre compte de la singularité de l'œuvre de mort dans un génocide.

Il y a de toute évidence dans le rapport écriture/catastrophe un travail d'une nouvelle négociation de sa présence au monde, de réinscription du sens dans de nouveaux contextes, une tentative de production d'une nouvelle mémoire partagée.

De la sorte, on peut considérer les écrits sur le génocide comme de véritables pratiques sociales guidées par le désir de susciter le regard de l'autre afin de rendre visible et sensible une réalité de la déficience nue, impossible à dire et impossible à concevoir dans la diaspora. Le philosophe Marc Nichanian, a montré, à ce sujet, les limites du travail historiographique et précisé que la catastrophe « paralysait tout discours et toute pensée » ; « il fallait donc se faire violence pour tenter de dire quelque chose de la violence collective, pour frayer la voie à une parole interprétative » (« L'empire du sacrifice », L'Intranquille, 1992, pp. 61-115). On peut souligner, dans le champ des études arméniennes, une inflation des écrits de mémoire, depuis les années 1970, en France qui coïncide avec une nouvelle idéologie diasporique.

J.A. « se met à l'épreuve de la catastrophe » en empruntant les voies interprétatives de la psychanalyse, de l'histoire psychique et de l'écriture tout en nourrissant la réflexion des

apports des anthropologues, historiens et littéraires qui se sont penchés sur les modes de réception interne de la catastrophe. L'index bibliographique en témoigne.

La première partie de l'ouvrage traitant de l'héritage arménien est construite à partir de l'exigence de l'introspection, de la « nécessité pour le survivant d'une vie à rebours ». L'A. alimente cette réflexion à partir de son itinéraire d'écriture guidé par une position d'analysante qui permettra la reconquête d'une place propre et l'inscription des traces d'un meurtre muet.

Cette « phénoménologie de la survivance » pourrait se résumer dans un souci d'articuler l'intériorité de l'expérience personnelle à l'histoire collective pour faire émerger une « écriture de la mémoire de l'événement dont on ne peut se souvenir » écrit P. Fédida dans sa préface.

Dans le cas de figure de la migration arménienne, nous sommes confrontés à un cas d'exil où la migration correspond à un chaos, une désintégration collective, un trou du symbolique. En fait, ce n'est pas un refoulé de mémoire qui ordonnera les pratiques sociales d'un recommencement, comme on peut l'apercevoir chez d'autres immigrés en mal de nostalgie du pays d'origine, mais bien la quête des articulations entre les différents plans de la réalité sociale qui animaient la collectivité avant la catastrophe.

Certaines analyses montrent que l'intention génocidaire procède d'une idéologie « antirationnelle » qui vise au désastre des Pères, à la déshumanisation et à la désappartenance par l'exécution de la menace touchant à l'autofondation. Dans le chapitre intitulé « Traduire les restes », J.A. rejoint cette perspective en évoquant la clandestinité du corps et du nom des

survivants à la catastrophe arménienne et la tâche accablante pour les survivants de maintenir des pratiques de la sauvegarde, d'inscrire dans le langage la catastrophe non-représentable.

Plus encore, il semble que la survivance réactive la question du lien générationnel et du principe même de génération. En effet, à travers une écriture très dense d'un point de vue conceptuel, J.A. nous livre un message important à travers ce processus de refondation : les « mots » d'un père, la dette envers les ancêtres, les noms du père destitués par l'Histoire sont autant de thèmes qui abordent la question d'une impossible filiation redoublée par la question du déni : « Les Arméniens de la deuxième, troisième génération des survivants peuvent-ils parler en leur nom, puisque ce Nom est justement celui d'ancêtres passés à la trappe des accords diplomatiques de leurs pays hôtes?» J.A. dans le chapitre « Écrasement culturel et écrasement psychique » reprend l'idée d'un impératif humiliant pour les rescapés en exil, témoins directs du grand exode, celui de décliner leur identité dans les sociétés dites d'accueil tout en justifiant des conditions de leur survie en écho aux « autres » disparus. Qu'est-ce qui se passe en effet, lorsque l'immigration est précédée d'un principe de destruction qui affecte un ordre généalogique, le principe même de génération, et implique également pour les survivants un abandon du patrimoine de biens, une sortie contrainte du statut de la famille, mais aussi un abandon du lieu territorial dans lequel se sont cristallisés des mythes fondateurs?

On en revient à toutes les analyses politiques, juridiques et psychanalytiques du projet génocidaire comme plan concerté qui est bien de rompre symboliquement le rapport à l'humanité. Ce sont surtout les approches psychanalytiques qui ont mis l'accent sur la destruction symbolique à l'œuvre dans le projet génocidaire à travers le mécanisme meurtrier du déni. Ce que le génocide détruit c'est la mort même, c'est-à-dire la possibilité de symbolisation de la Mort. Le projet de l'entreprise génocidaire consiste en effet à l'extermination des membres d'une communauté « jusqu'au dernier » « pour qu'avec ce dernier, ce soit non seulement l'existence passée de toute cette communauté qui soit effacée mais aussi les traces de cet effacement même ».

J.A. évoque un mécanisme de « désappropriation du temps », la « même amertume à vivre sans exister » qu'elle repère également dans la pensée de Jean Améry, victime de la terreur nazie, pour conclure sur la véritable expropriation à l'œuvre chez le survivant d'un génocide : ne plus être en lien avec le monde des autres et ne plus disposer d'une langue commune avec eux. De la sorte, l'écriture pourrait servir de médiation pour « promouvoir une transmission discontinue, indirecte, afin que puisse se recueillir, s'inscrire symboliquement une perte qui est dorénavant de nulle part », et en termes d'économie psychique, « pour créer les conditions d'une intersubjectivité dans la transmission »

La question centrale de l'ouvrage s'articule autour de la violence de l'impunité et en fait entrevoir les enjeux psychiques. En ce sens il prolonge d'autres travaux qui ont montré l'importance des reconnaissances juridiques d'instances tierces et ont pointé combien la reconnaissance du génocide par la Turquie est la seule à pouvoir rendre possible l'ouverture d'un véritable travail de deuil pour la communauté diasporique des survivants.

Dans la seconde partie, l'A. a recours à d'autres voix, « à la figure métaphorique d'autres textes chez d'« autres écrivains » (Camus, Pachet, Handke). Cette méthode ne répond pas aux objectifs de la comparaison mais procède d'une tentative de valider des convictions acquises par la position d'analysante. Celle-ci se propose de repérer les traces signifiantes du texte qui pourraient témoigner « d'une exclusion sans limites », « d'un avortement du sens ».

Martine Hovanessian.

118.2

ARDURA (Bernard).

Le Concordat entre Pie VII et Bonaparte, 15 juillet 1801. Bicentenaire d'une réconciliation. Paris, Cerf, 2001, 146 p. (Préface par Gérard Cholvy, postface par le cardinal Billé), (coll. « Histoire »).

En marquant un bicentenaire quelque peu oublié, celui de la « réconciliation » prêtée ici au concordat signé le 15 juillet 1801 entre les représentants du Saint-Siège et du Gouvernement français, ce petit ouvrage a le grand mérite de ramener l'attention sur l'acquis de la période napoléonienne, moment d'élaboration fondamentale dans l'ensemble du domaine institutionnel français, et notamment en ce qui concerne les relations entre l'Église et l'État et le statut des cultes.

Revenant à la tradition du concordat en droit public ecclésiastique, l'historien Gérard Cholvy retrace à grands traits l'histoire des tentatives d'entente entre Églises et États et présente le projet de Bonaparte, ses enjeux et les obstacles auxquels il se heurte au lendemain de la Révolution. Mais le cœur du livre est constitué par un pré-